

## COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 mars 2018  
(Convocations du 19 mars 2018)

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Alexandre SCHNEIDER, Hubert VANDENBERGHE, Nadège TANIÈRE, Véronique SIBILE, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE – Adjoint, Dominique TREHOU, Patrick DUSSART, Jean-Pierre FLOQUET, Philippe BEYAERT, Sylvie LEMAIRE, Manuel DONNEZ, David LEFEBVRE, Hermine DELESALLE, Alexandra PAWLAK, Nicole DELVIGNE, Chantal DUBOIS, Jacqueline DONNEZ, Anne-Michèle CORDIER, Bertrand BAUDUIN.

Était excusé : Jean-Michel RAVIART qui a donné procuration à Jean-Claude Messager  
Était absente : Marie-Brigitte BAUDUIN,  
Manuel Donnez est arrivé en cours de séance et n'a pas pris part au vote de la 1<sup>ère</sup> délibération.  
Alexandra Pawlak a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 23  
Nombre de conseillers présents : 21 (le quorum est atteint)  
Procuration : 1  
Votants : 22

### 1. Approbation du Compte de Gestion 2017

(Voté à l'unanimité)

### 2. Vote du Compte administratif 2017

(Voté à l'unanimité)

Section de fonctionnement	
Dépenses	- 1 812 228,17 €
Recettes	2 270 587,53 €
Excédent 2017	458 359,36 €
Excédent antérieur	170 184,85 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>628 544,21 €</b>
Section d'investissement	
Dépenses	- 1 524 057,81 €
Recettes	762 906,84 €
Excédent 2017	- 761 150,97 €
Excédent antérieur	787 441,88 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>26 290,91 €</b>
Dépenses engagées non mandatées 2017	- 41 343,39 €
Recettes justifiées non réalisées 2017	142 365,31 €
	<b>127 312,83 €</b>

### 3. Affectation de résultat

(Voté à l'unanimité)

Report à nouveau en fonctionnement : 128 544,21 €

Réserve en investissement : 500 000 €

#### 4. Modification des tarifs communaux (Voté à l'unanimité)

- A compter du 1<sup>er</sup> mai 2018 :

- Droit de place : 25 €

- Salle des Fêtes : Vin d'honneur : 250 € - Repas : 450 €

- Concession Cimetière
  - 15 ans 21 € le m<sup>2</sup>
  - 50 ans 63 € le m<sup>2</sup>

- Urne Columbarium
  - 10 ans 273 €
  - 30 ans 546 €
  - 50 ans 824 €

- A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018

- CENTRE DE LOISIRS

Enfants participant au centre à temps plein (journée et cantine incluse). Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.		
Quotient familial de la CAF	Tarif Lecellois	Tarif Extérieurs
De 0 à 400 €	33 €	54 €
De 401 à 750 €	39 €	58 €
Supérieur à 750 €	42,50 €	67 €
Enfants participant au centre à mi-temps (après-midi pour les enfants de 4 à 6 ans pour le centre de juillet) Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.		
Quotient familial de la CAF	Tarif Lecellois	Tarif Extérieurs
De 0 à 400 €	17 €	26 €
De 401 à 750 €	18 €	28 €
Supérieur à 750 €	20,50 €	30,50 €

- GARDERIE PERICENTRE

Garderie du Centre de loisirs de juillet (Rappel des créneaux : le matin de 7h30 à 9h ⇨ 1 H 30 ; le soir de 17h à 18h30 ⇨ 1 H 30)	
Quotient familial de la CAF	Tarifs
De 0 à 400 €	1,70 €
De 401 à 750 €	1,80 €
Supérieur à 750 €	2,20 €

- A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018

○ **GARDERIE SCOLAIRE**

Le matin : de 7h30 à 8h30 ⇨ 1 H ;	
Le soir de 16h à 17h30 ⇨ 1 H 30 et de 17h30 à 18h30 ⇨ 1 H	
Quotient familial de la CAF	Tarif par créneau
De 0 à 400 €	1,40 €
De 401 à 750 €	1,50 €
Supérieur à 750 €	1,80 €

○ **CANTINE : 3,80 €**

○ **SORTIES ADO**

Considérant le manque d'activités proposées aux adolescents, M. le Maire soumet au conseil municipal le projet de créer des « sorties ado ». Il s'agit d'offrir aux jeunes, moyennant une participation financière, une sortie dans un parc d'activités,

A l'unanimité le conseil municipal valide cette proposition, et décide des participations suivantes :

- Jeunes de 14 à 16 ans : 15 €
- 17 ans et + : 20 €.

**5. Versement des subventions aux associations, année 2018**

(Voté à l'unanimité)

- La dotation scolaire en faveur de l'Ecole du Centre pour les fournitures scolaires est fixée à **10 829 €**.

OCCE Ecole du Centre – Projet pédagogique	2 652 €
OCCE Ecole du Centre – Prix	1 768 €
OCCE Ecole du Centre – Dictionnaires	572 €
Amicale de l'Ecole Publique - Subvention	540 €
APEL Ecole Sainte Marie - Subvention	270 €
APEL Ecole Sainte Marie – Projet pédagogique	1 080 €
APEL Ecole Sainte Marie – Prix	1 472 €
APEL Ecole Sainte Marie - Dictionnaires	520 €
AFN	400 €
Amicale des Donneurs de Sang	150 €
Amis du Clocher	250 €
Amitié Lecelloise - <i>subvention annuelle de fonctionnement</i>	200 €
- <i>subvention exceptionnelle</i>	250 €
ARCAD	200 €
Cercle Historique	200 €
Comité des Fêtes Quartier Rue des Fèves	300 €
Cyclo-Club Lecelles	300 €

Doigts de Fée	150 €
Football Club Lecelles Rosult	4 600 €
Gym Aérobie	700 €
Harmonie de Lecelles - <i>subvention annuelle de fonctionnement</i>	800 €
- <i>subvention pour l'école de musique</i>	6 000 €
Imagine	200 €
Lecelles Marche	150 €
Memphis Country	155 €
Pétanque Lecelloise - <i>subvention annuelle de fonctionnement</i>	155 €
- <i>subvention exceptionnelle</i>	200 €
Pyracelles	100 €
Récréation	100 €
Sophro Zen Attitude	150 €
Tennis de Table Lecellois	700 €
APEI de St Amand	550 €
CCAS de Lecelles	4 200 €
Lecelles Inter Association	500 €
Raid des Alizés en soutien de la lutte contre le cancer pédiatrique en partenariat avec le Centre Oscar Lambret de Lille	500 €

## 6. Dotations 2018

(Voté à l'unanimité)

Versement de la dotation à l'O.G.E.C. de l'Ecole Sainte Marie en application du Contrat d'association : 62 676 €

## 7. Taux d'imposition en 2018

(Voté à l'unanimité)

Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales. Les taux restent les suivants : Taxe d'habitation : 16,69 %, Taxe foncière (bâti) : 18,12 % et Taxe foncière (non bâti) : 48,58 %.

## 8. Détermination d'une durée d'amortissement

(Voté à l'unanimité)

Décision d'amortir sur 3 ans la subvention d'équipement de 3000 € versée à l'OGEC de l'Ecole Sainte Marie en 2016.

## 9. Budget primitif 2018 avec reprise des résultats 2017

(Voté à l'unanimité)

### Section de fonctionnement :

Dépenses .....	2 115 061,21 €
Recettes .....	1 986 517,00 €
Excédent reporté de 2017 (002).....	128 544,21 €

### Section d'investissement :

Dépenses .....	956 350,20 €
Recettes .....	829 037,37 €
Solde d'exécution reporté (001)...	26 290,91 €
Excédent 2017 reporté (1068) .....	500 000,00 €

## **10. Approbation de modifications statutaires du SIDEN-SIAN**

(Voté à l'unanimité)

Approbation des modifications statutaires décidées par le Comité Syndical du SIDEN SIAN lors de sa réunion du 30 Janvier 2018.

Approbation « in extenso » les statuts modifiés du Syndicat tels qu'annexés.

## **11. Nouveau dispositif d'achat groupé d'énergie à destination des habitants**

(Voté à l'unanimité)

Lutte contre la précarité énergétique / Achat groupé d'énergie → Convention de partenariat pour relais communal.

Propositions validées par le conseil municipal :

- Annulation de la délibération municipale n° 2017-03 du 09 février 2017 qui autorisait une convention de partenariat pour l'achat groupé d'énergie avec comme signataire le courtier notamment
- Autorisation de la mise en place de l'opération mutualisée de lutte contre la précarité énergétique l'achat groupé d'énergie à destination des foyers de la commune de LECELLES,
- Mise en œuvre de ce dispositif confiée à l'association Pôle Synéo,
- Autorisation de la promotion de l'opération visant à inciter les habitants à adhérer au dispositif et ainsi permettre, par l'effet de masse, à négocier au travers de la procédure de mise en concurrence un prix de vente de l'électricité et du gaz attractif,
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire à signer la convention bipartite.

## **12. Demande de subvention DSIL – Pose de nouvelles portes sur des bâtiments communaux**

(Voté à l'unanimité)

Le conseil municipal décide de demander une subvention à l'Etat dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) afin d'effectuer des travaux de pose de nouvelles portes à la salle des fêtes et à la mairie.



Le Maire

Jean-Claude MESSAGER